

APPEL À CANDIDATURES 2024

RESIDENCES DE RECHERCHE ET CREATION « ARCHIPEL »

Programme de soutien à la création contemporaine en région Hauts-de-France

Le Frac Grand Large — Hauts-de-France et les écoles d'arts plastiques de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Denain et de Lille reconduisent le programme de résidences de recherche et création, permettant le séjour simultané de deux artistes.

Ce programme de résidences de recherche et création soutenu par la Drac Hauts-de-France et le département du Pas-de-Calais, bénéficie de la mise en réseau d'un ensemble de structures et de territoires du Nord et du Pas-de-Calais.

La résidence s'envisage en trois temps : recherche / création / restitutions

Chaque artiste sélectionné sera accueilli sur un pôle territorial où il effectuera sa résidence :

_Pôle littoral, constitué des écoles d'art de Boulogne-sur-Mer et du Calaisis

_Pôle intérieur, constitué des écoles d'art de Denain et Lille

Chaque artiste est accueilli sur un pôle territorial constitué de deux écoles d'arts et d'un réseau d'acteurs culturels. Ils forment un ensemble de ressources à même de faire fructifier les démarches de recherche et d'entrer en lien avec les singularités des territoires concernés. Le programme vise ainsi à encourager la circulation et la mise en relation des artistes-résidents avec un ensemble de structures du territoire.

Des actions de soutien et d'accompagnement à la recherche et à la création seront menées par les écoles d'arts et le Frac. Les écoles d'arts proposeront les conditions d'accueil des artistes-résidents, ainsi qu'un contexte de travail spécifique lié aux établissements d'enseignement artistique : présence d'enseignants pouvant accompagner les artistes dans la recherche et l'expérimentation de divers mediums ainsi que dans la connaissance du territoire, possibilités techniques offertes par les ateliers et le matériel disponibles.

Le temps de résidence sera ponctué de rencontres entre les artistes-résidents, le Frac et les écoles afin d'échanger et de suivre le développement des recherches et de la production.

À l'issue de chacune des résidences, les deux artistes-résidents auront l'opportunité de présenter les recherches développées et nouvelles créations à l'occasion de restitutions sous forme d'expositions ou de partage d'expérience.

Le Frac mettra en relation un critique d'art et les artistes-résidents, afin de leur permettre de bénéficier, à l'issue de la résidence, d'un texte critique.

Les artistes sélectionnés bénéficieront chacun :

- D'un hébergement
- D'une bourse de résidence de 6000 euros TTC (incluant les frais de déplacements)

- D'un budget de production de 2000 euros TTC
- De la rédaction d'un texte critique
- D'une présentation publique
- D'un soutien administratif sur la création d'activité, de moments de visibilité et de mise en réseau

Calendrier de la résidence :

Durée de la résidence : 3 mois et demi. La résidence se divise en 2 périodes :

Période 1 = observation/rencontres : Du 7 au 19 octobre 2024

Période 2 = recherche/création : Du 4 novembre au 11 décembre 2024 et du 6 janvier au 15 février 2025.

Restitutions : selon les projets, entre mars et décembre 2025

Conditions d'éligibilité :

Être artiste plasticien(ne) engagé(e) dans une démarche professionnelle

Avoir moins de 35 ans

Justifier d'un régime de sécurité sociale (un temps de formation à la création d'activité pourra être proposé)

En raison de l'échelle territoriale de chaque pôle de résidence, un véhicule est recommandé

Pour être recevable, les candidatures seront composées d'un dossier constitué d'un fichier numérique unique sous format PDF, moins de 10 Mo comprenant :

- o une description de la démarche artistique et du parcours de l'artiste (1 page A4 maximum) ;
- o une note d'intention sur le travail envisagé ou sur les raisons qui motivent à postuler à ce programme de résidence (1 page A4 maximum) ;
- o un portfolio présentant une dizaine de travaux ;
- o un CV (incluant les coordonnées postales, téléphoniques et email).

Dépôt des candidatures par mail, jusqu'au 22 mai 2024, à l'adresse électronique suivante :

archipel.residences@gmail.com

– Pour faciliter le traitement des candidatures, veillez à ce que votre fichier porte votre nom, sous la forme : Nom-Prénom_Archipel.pdf

La commission de sélection se réunira en juin.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Maria Rabbé, Chargée de diffusion

Frac Grand Large — Hauts-de-France

archipel.residences@gmail.com

03.28.65.84.26

ANNEXE 1 : STRUCTURES DE LA RESIDENCE

Chaque pôle de résidence est constitué de deux écoles d'art auxquelles se rattachent un ensemble de structures culturelles et socio-culturelles susceptibles d'être impliquées en fonction du projet de l'artiste-résident.

- Pôle littoral, constitué des écoles d'art de Boulogne-sur-Mer et du Calaisis :

L'EMA / Ecole municipale d'art de Boulogne-sur-Mer fait partie de ces lieux singuliers où se croisent création et réflexion, savoir-faire et apprentissage, passion et partage. L'EMA s'attache à proposer des ateliers pour tous, ouverts à la création contemporaine, tout en préservant l'apprentissage des techniques traditionnelles. Résolument ouverte sur la ville, l'EMA développe des partenariats avec de nombreux acteurs culturels, sociaux, associatifs et éducatifs du territoire.

L'École d'Art du Calais – Le Concept organise des ateliers de sensibilisation et d'initiation à la pratique des arts plastiques et visuels à destination d'un public périscolaire et adulte et dispense un cursus préparatoire aux écoles supérieures d'art. Le projet d'établissement se déploie autour de 5 axes prioritaires : enseigner et former, diffuser, partager, réseauter, ressourcer, avec pour objectif de permettre une fréquentation heureuse de la création contemporaine et particulièrement des artistes émergents ; une politique d'action culturelle et de médiation soutient cette ambition.

- Pôle intérieur, constitué des écoles d'art de Denain et de Lille :

L'École d'arts plastiques de Denain - Espace Vill[A]rt a pour vocation de développer des pratiques artistiques contemporaines et pour mission de susciter la créativité auprès de ses élèves. Étant un lieu de communication dans un territoire qualifié « d'éloigné », l'école propose aussi une programmation artistique de qualité avec des expositions, débats et rencontres qui permettent d'alimenter une pédagogie et des ressources actualisées. Un nouveau grand projet de Centre des arts associant Micro-folie (inspirée des folies du parc de la Villette), arts visuels, musique et danse est en cours.

Le Centre d'Arts plastiques de la ville de Lille, lieu municipal de sensibilisation, d'initiation, de perfectionnement, de pratiques actives et de réflexion dans les domaines des images et des arts plastiques, accueille quelques 500 élèves. Également, des rencontres publiques avec des artistes et des manifestations culturelles et artistiques nourries rendent compte de la diversité de la création contemporaine actuelle. Enfin, un centre de documentation et de prêt spécialisé en arts plastiques et visuels ouvert à tous.

Le programme de résidences est coordonné par le Frac Grand Large — Hauts-de-France

Constituer une collection et la diffuser, soutenir la création et inventer des formes de sensibilisation à l'art contemporain, telles sont les missions des Frac, Fonds Régionaux d'Art Contemporain. Le Frac Grand Large — Hauts-de-France abrite une collection mobile de plus de 1800 œuvres d'art et de design, des années soixante à nos jours. Installé depuis 2013 dans un nouveau bâtiment à Dunkerque, le Frac Grand Large — Hauts-de-France développe également une programmation variée d'expositions et d'actions de médiation dans et hors les murs.